

MAIRIE de MELLES



31440 Haute-Garonne
☎ 05 61 79 41 66 ☎ 05 61 79 41 41
E-mail : mairie-de-melles@wanadoo.fr
Site internet : mairie-melles.fr

Compte-rendu du Conseil Municipal du 08 Décembre 2017

Présents : Annie Ayrat, Gérard Amiel, Henri Desplan, J.Michel Desplan, J.Damien Laborde, Jacques Pavan, Cédric Sagué, Alain Trey.

Secrétaire de séance : Jean-Michel Desplan

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame le Maire procède à l'approbation du conseil municipal du 08 Septembre 2017 qui est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1) Validation du montant des attributions définitives validées par le Conseil communautaire :

Madame le maire rappelle le principe de fixation des attributions compensatrices permettant de maintenir l'équilibre budgétaire des communes lors du transfert de compétences et de charges dans le cadre de la Fiscalité Professionnelle Unique.

Pour la commune de Melles, l'attribution compensatrice au titre de l'année 2017 s'élève à la somme de 29 136€.à percevoir de la CCPHG.

Accepté à l'unanimité.

2) Délibérations CCPHG -

Concernant l'intercommunalité, trois délibérations doivent être prises dans le cadre des prises de compétence optionnelle ou supplémentaire de la CCPHG.

1/ Prise de compétence optionnelle POLITIQUE DE LA VILLE

2/ Prise de compétence optionnelle CREATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC.

3/Prise de compétence supplémentaire ADOPTION D'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité les prises de compétences.

3) Travaux à inscrire au pool routier 2018 :

A ce jour, des discussions sont engagées par la CCPHG sur le devenir du pool routier. Notre

ancienne communauté de communes étant la seule à gérer un pool routier, ce qui n'est pas le cas des autres communautés de communes de Luchon et du Haut Comminges qui fonctionnent sans pool routier.

Pour 2018, deux murs sont à réparer en urgence à LA GOUADE et SACOSTE (passages fermés à ce jour).

Monsieur Amiel est chargé de transmettre le tableau des travaux « pool routier 2018 » au service de la CCPHG.

4) Questions diverses :

1. Parking à l'entrée du village :

Les travaux sont en cours. Avancement des travaux en fonction de la météo.

2. Hangar communal : début des travaux prévu en mars-avril. Devis inchangé.

3. Auberge : assainissement. A ce jour, la commune n'est pas propriétaire du terrain permettant le nouvel assainissement. Toutefois un arrangement est envisagé avec la propriétaire en attendant la vente effective. Premier devis estimé à 23 000€ HT. D'autres devis sont en attente

4. Ecole de Labach : 2 acquéreurs potentiels à ce jour.

5. Chambre d'agriculture - cabane d'Aouéran : la Chambre a de nouveau contacté Monsieur Cédric Sagué pour relancer son projet à 150 000€. La Commune ne souhaite pas s'engager dans un projet aussi coûteux alors que M. Sagué a déjà proposé un projet plus réaliste et moins onéreux. Le Conseil municipal réaffirme qu'il souhaite plutôt s'engager sur ce type de projet.

6. Cabanes d'Uls : une première étape de nettoyage et de réparations a déjà été effectuée au début de l'été grâce aux employés de la Commune et des bénévoles. Une autre étape est prévue au printemps. Du matériel manquant (grosse cocotte par exemple) doit être monté ainsi que tout le matériel en vue de réparations supplémentaires et entretien (eau, cheminée, électricité...). Il est demandé de réactualiser la convention d'utilisation avec le Groupement pastoral, les modalités ayant changé depuis la signature en 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Annie Ayrat

